Département du Bas-Rhin

Arrondissement

de Haguenau-Wissembourg

Nombre d'élus :

19

Élus :

Présents:

19

En fonction: 19

12

Commune de MOMMENHEIM Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 15 avril 2025

Sous la présidence de M. Francis WOLF, le maire.

M. Joseph AMMANN - Mme Florence GUTH - Mme Aurélia HEINRICH - Mme Elisabeth JAECK - Mme Aniko

JUNG

Mme

Agnès

KAMMERER

- M.

Alain

KEITH

Mme Caroline KIEFFER-MARTZ - M. Jeannot KLEIN - M. Gérard MITTELHAEUSER

Mme Marie Louise MUNCHENBACH-KELLER

## Absents excusés :

- M. Steve FUHRMANN avec pouvoir à Mme Agnès KAMMERER
- M. Jean-Luc GWISS avec pouvoir à M Jeannot KLEIN
- Mme Anne-Sophie LEMMEL avec pouvoir à Mme Aurélia HEINRICH
- M. Eric MULLER avec pouvoir à M. Francis WOLF
- M. Alain BIETH avec pouvoir à M. Gérard MITTELHAEUSER
- Mme Sandra WILLMANN avec pouvoir à Mme Elisabeth JAECK
- M. Jérôme BERTIN avec pouvoir à Mme Marie-Louise MUNCHENBACH--KELLER

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

## 10. SOUTIEN A CECILE KOHLER, A JACQUES PARIS ET A OLIVIER : OTAGES FRANÇAIS EN IRAN.

Rapporteur : Le maire

L'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité du Bas-Rhin ont décidé de se mobiliser en faveur des trois otages français détenus arbitrairement en IRAN.

La commune de MOMMENHEIM s'associe à cette mobilisation en ces termes :

Depuis mai 2022, Cécile KOHLER, enseignante originaire de Soultz et son compagnon Jacques PARIS, de même qu'Olivier depuis octobre 2022, sont trois otages français détenus en IRAN arbitrairement.

Des quieques contacts qu'elle a eus avec la famille, nous savons que Cécile et son compagnon sont privés des droits élémentaires reconnus par le droit international et humanitaire.

Ils privés des droits de la défense et sont détenus dans des conditions nuisant gravement à leur santé.

Un communiqué de la famille de Cécile, du 05 novembre 2024 donne une idée révoltante de ces mauvais traitements :

« Lors des appels, (la) famille (de Cécile) a été témoin de la forte pression psychologique exercée sur elle par ses geôliers, faisant état de représailles sur les conditions de détention si la famille dénonce le mauvais traitement dont elle est victime, dans la presse ».

Pour soutenir Cécile, et les deux français détenus, au contraire il ne faut pas se taire et dire tout haut comment la justice iranienne traite nos ressortissants.

Chaque geste de soutien compte pour retrouver la liberté, aux côtés de l'action diplomatique des autorités françaises.

Pétition: www.libertepourcecile.com

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

- **EXPRIME** son soutien aux otages français détenus arbitrairement en IRAN.
- > **DIT** que le présent texte et le lien pour la pétition précitée seront mis en ligne sur le site internet de la commune.

La délibération est adoptée à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme,

Le Président, Francis WOLF, maire.

Le (la) secrétaire de séance, Gérard MITTELHAEUSER, adjoint au maire.





